

## Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) rejette tous les projets de programmes et plusieurs syndicats claquent la porte.

Le CSE du 21 mars 2019 a rejeté 30 projets de programmes de l'enseignement général de la voie professionnelle. La FSU, dénonçant en effet "un simulacre de consultation" et "la précipitation avec laquelle les projets de programme ont été conçus", a quitté la séance en fin de matinée, accompagnée par la CGT, SUD-Éducation et la CFE-CGC. La Fnec-FP-FO (dont fait partie le Snetaa-FO) a refusé de prendre part au vote et le SE-Unsa et la FCPE ont systématiquement voté contre.

Ces programmes concernent les CAP et les Bax pro, le ministère envisage leur mise en place dès la rentrée 2019 pour la seconde de la voie professionnelle et certains programmes de première et de terminale de la voie professionnelle seront appliqués à compter de 2020 et de 2021.

La FSU, la CGT, SUD-Education et la CFE-CGC ont quitté la séance pour dénoncer les conditions dans laquelle les projets de programme ont été élaborés.

## Devant le refus de dialogue du ministère, le SNUEP-FSU quitte le Conseil supérieur de l'Éducation

Lors du conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du 21 mars 2019, le SNUEP-FSU a dénoncé une fois de plus la précipitation avec laquelle les projets de programmes de la voie professionnelle ont été conçus puisque moins de deux mois auront suffi pour que le CSP les présente. [Lire la suite](#)

**Jérôme Dammerey** @JDammerey 21 mars (membre du Conseil supérieur de l'éducation)

Nous avons quitté la séance. Ces programmes c'est une honte ! Tout jeune a droit à un enseignement de qualité, à des programmes qui développent esprit critique, curiosité, intérêt pour la culture ... permettant l'émancipation. Ce n'est pas ce que veut le ministère pour le #LP



Belle manifestation ce mardi 19 mars et bonne mobilisation des enseignants.

## Audience avec Monsieur le Recteur du 13 Mars 2019 / Deuxième partie

Monsieur le Recteur nous a reçus en audience le mercredi 13 mars 2019 à 17h ; il était accompagné de M. GERIN (Secrétaire général) et de M. MACE, secrétaire général adjoint, délégué à l'organisation scolaire et universitaire. La délégation du SNUEP était composée de Paul BOUSQUET, Géraldine JOUSSEAUME, Frédéric LALANNE, Nasr LAKHSASSI, Christelle REY et Marie-Pierre SAURA.

Cette audience a duré plus de 2h00 et s'est déroulée dans un climat de respect mais avec des moments forts pendant la discussion sur l'actuelle réforme de la voie professionnelle (grilles horaires, DGH, ...), la volonté affichée de développer l'apprentissage, la fragilisation de notre carte des formations et l'avenir des SEGPA.

### Consolidation, accompagnement personnalisé et orientation :

Il s'agit de 3 heures par semaine et par division et le texte précis que tous les élèves ont droit à ces heures. Nous avons montré qu'il est impossible que ces 3 conditions soient mises en place dans de bonnes conditions de travail, autant pour les élèves que pour les enseignants. Nous avons demandé, s'il était possible d'envisager de s'occuper d'une partie de la classe et de libérer les autres élèves.

Nous avons eu l'impression que Monsieur le Recteur restait ouvert pour trouver une solution sans remettre en cause les textes. A suivre...

### A quand les moyens supplémentaires pour la prise en charge des élèves d'ULIS ?

Le Recteur nous indique qu'un volant d'heures sera donné à la rentrée 2020 aux sections accueillant ce public. Nous sommes bien sûr très satisfaits de cette mesure mais nous ne pouvons que regretter qu'elle se fasse à moyen constant. Il faudra donc restreindre les moyens ailleurs....

### Famille de métiers :

Nous avons dénoncé que les « familles de métier » risquaient d'entraîner des abandons de formations encore plus nombreux qu'aujourd'hui car les élèves de LP recherchent une formation pratique et non théorique. La classe de 2<sup>nd</sup>e avec des compétences transversales s'éloigne beaucoup de ces attentes.

Le Recteur précise que trop d'élèves abandonnent en cours de formation et qu'il faut donc consolider le choix d'orientation. Pour lui, cette mesure est bonne.

### CAP 1, 2 et 3 ?

Nous savons qu'il existe, dans des cas bien particuliers des CAP qui se préparent en 1 an, donc nous avons demandé si notre académie était prête à ouvrir des CAP en 3 ans pour les élèves en grande difficulté.

Monsieur Macé a confirmé que la base était toujours le CAP 2 ans et qu'il n'y a aucun projet académique qui vise à ouvrir un CAP de 3 ans.

### Apprentissage :

Le Recteur veut continuer de développer l'apprentissage dans les LP car c'est pour lui une demande des élèves et des parents. La mixité des publics serait opérée dans les sections où des places resteraient vacantes.

Cela a été l'occasion pour nous d'exprimer notre opposition à l'introduction de l'apprentissage dans nos établissements et à la mise en place de la mixité dans nos classes.

Suite à la mise en place de la loi du 5 septembre 2018, le financement se fera au « contrat », donc nous avons demandé à qui reviendra l'argent du financement des contrats d'apprentissage ?

Le Recteur a indiqué que le pôle de coordination apprentissage, GRETA sera en charge de récolter et redistribuer les moyens.

Dans le cadre de la mixité, nous avons demandé si les enseignants bénéficieraient de compensations financières pour le travail supplémentaire occasionné. Le Recteur nous a indiqué que si le volume de travail des enseignants se voyait augmenté, il y aurait compensation financière.....

Nous avons demandé le bilan du plan apprentissage du dernier gouvernement qui prévoyait 1000 apprentis supplémentaires. Le Recteur a répondu que le nombre d'apprentis dans les établissements publics avait augmenté de 10 % !

## La résistance des PLP...

Ce mardi 19 mars fut une journée de forte mobilisation des enseignants du...primaire : 24 % de grévistes comptabilisés par le ministère dans les écoles soit quasiment le double dans la réalité (quand on connaît les méthodes de recensement et de communication). Et la première réaction du ministre ne s'est pas faite attendre comme le relate le Café pédagogique du 20/03 : « *La forte mobilisation des enseignants du premier degré dans le mouvement du 19 mars a-t-elle déjà porté ses fruits ? Dans une vidéo postée sur Facebook, le ministre de l'éducation nationale semble revenir sur la mise en place des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) et le maintien des directeurs d'école.* » Pas d'emballlement cependant car on sait tous comment fonctionne ce gouvernement !

Pour le secondaire : 9 % de grévistes selon le ministère et 24 % pour les syndicats. Bien, mais très loin d'être suffisant pour faire reculer le ministre dans sa méthode bulldozer de mise en œuvre des « réformes ». Pourtant, jamais la situation n'a été aussi grave pour l'avenir de l'enseignement secondaire en France mais aussi pour l'avenir de l'école, de la Fonction publique, de nos concours de recrutement, de nos commissions paritaires, pour nos libertés pédagogiques et notre liberté d'expression, pour la réalité de nos salaires et la souffrance au travail ...

Avant d'analyser cet état de fait, soulignons que l'on est cependant agréablement surpris par la mobilisation longue de collègues dans plusieurs centaines d'établissements en France, en particulier contre la « réforme » du bac et du lycée général : opération 20/20, rétention des notes, occupation nocturne, démission de la fonction de PP... Cela prend une ampleur inédite et le ministère s'en inquiète car les épreuves terminales approchent et que Parcourup est étroitement lié aux résultats scolaires !

Dans l'enseignement professionnel, par contre, c'est quasiment l'attentisme qui l'emporte. Quelques réactions fortes sont à mettre en exergue dans l'académie avec heures d'infos syndicales et distributions de tracts aux parents. Mais dans l'ensemble, nos collègues semblent anesthésiés. Que se passe-t-il donc ?

D'après nos infos, cette apathie serait dû en grande partie à la répartition des moyens de cette année qui n'entraînerait pas autant de suppressions de postes qu'annoncées par l'intersyndicale lycée pro (dont fait partie le SNUEP) en octobre dernier ! Et irait donc dans le sens des 3 syndicats qui avaient annoncé avoir « préservé tous les moyens » en négociant avec Blanquer ! Très surprenant !!!

Dans ce « nouveau monde » très libéral de Macron et de son gouvernement, où nombreux sont ceux qui sont vent debout contre cette politique de « réformes » et de mises à mal de nos acquis sociaux, les PLP ne se sentiraient donc pas concernés, comme s'ils étaient épargnés par ce rouleau compresseur, ou simplement parce qu'il faudrait accepter des « réformes » qui sont devenues « indispensables » ?

**Faisons le point cependant sur ce qu'elles engendrent : dans l'académie, 51 postes\* de PLP vont être supprimés à la R2019 dans l'enseignement professionnel public (dont 15 en enseignement général et 10 en Segpa !) 65 équivalents temps plein vont être « créés » en heures supplémentaires !!! En Gironde, 31 postes vont être supprimés dans le secondaire, ce qui n'était pas arrivé depuis 2012 ! Une paille !** \* Nombre brut

## La résistance des PLP.../ Suite

De plus, dans l'EPP, cette situation n'est qu'à très court terme car chaque classe de **seconde** bac pro pour la R2019 apportait 900 heures. Mais dès la R2020, la dotation pour la 1<sup>ère</sup> bac pro ne sera que de 840 heures. Et pour la R2021, la dotation de la **Terminale** bac pro ne sera plus que de 780 heures ! Cela va donc être une véritable hécatombe pour les postes comme entre 2009 et 2012 avec le bac pro 3 ans. Quelques collègues l'ont bien compris et nous en ont fait part. Certains l'ont évoqué dans les manifs : « Emmanuelle, enseignante au lycée professionnel Pasteur de Nice et syndiquée (Snuep-FSU), s'interroge ainsi sur la rénovation de la voie professionnelle lancée par le ministre. « **En 2020, on risque d'avoir cinq postes qui vont sauter, en maths, français, arts.** On supprime des heures d'enseignements à des enfants qui ont déjà moins, et qui sont déjà à plus de 60% issus de milieu défavorisés. Mais bien sûr, ça ne concerne pas les enfants de ministres, de profs ou de journalistes !! » Le Nouvel Obs 19/03

Alors, qu'attend-on pour manifester encore plus notre opposition à cette « réforme » ? L'avenir des lycéens professionnels et leur émancipation en tant que travailleur et citoyen ne seraient plus une de nos priorités pour les enseignants que nous sommes ? Que les branches professionnelles aient mis la main sur la formation professionnelle à tel point que c'est le LP qui « sert la soupe » à l'apprentissage ne nous ferait pas réagir ? Que la co-intervention et le chef d'œuvre sèment le désordre dans les répartitions horaires et nous imposent encore plus de contraintes dans nos enseignements ne devraient pas nous préoccuper ? Que le GA qui était merveilleux il y a peu d'années ne soit plus bon aujourd'hui qu'à mettre au rebut (avec les profs bien sûr) ne provoquerait chez nous aucune colère ? Que les nouveaux programmes du LP soient « bâclés » en deux mois n'entraîneraient aucune prise de conscience de la gravité de la situation pour l'avenir de nos élèves et de notre outil de travail ? Que les familles de métiers qui déprofessionnalisent nos formations et les réduisent encore d'une année ne nous indigneraient pas ?

Ce n'est pas envisageable. En tous les cas, pour le SNUEP-FSU, ça ne l'est pas ! Contre vents et marées s'il le faut. Nous ne pouvons pas mentir aux collègues, ni aux parents, ni à nos élèves. Nous n'emploierons aucun élément de langage pour vous faire avaler des couleuvres car il est hors de question que nous ne revendiquions pas haut et fort la défense de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. Dans la tourmente, c'est DEBOUT que nous devons être, dans l'action et le combat. Avec VOUS !

À L'APPEL DE  
FSU - CGT-Éducation - SE-UNSA  
SGEN - CFDT - SNALC

**SAMEDI 30 MARS**

*Monsieur le ministre,  
vous n'avez pas notre confiance !*

*Toutes et tous ensemble, on manifeste !*

### RENTREE DANS LES LYCÉES PRO : CHRONIQUE D'UN SACCAGE ANNONCÉ

#### → SUPPRESSIONS MASSIVES DE POSTES

La diminution des horaires élève et l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires génèrent plusieurs centaines de suppressions de postes à la rentrée 2019 : 14,5 à Caen, 16 à Créteil, 44 à Dijon, 39 à Grenoble, 35 à Rouen, 32 à Paris... Et ce n'est que la première année ! Les suppressions vont s'accroître dans les 2 années à venir...

#### → PROGRAMMES AU RABAIS

La diminution horaire contraint à une réduction des contenus d'enseignements. Les savoirs et savoir-faire ne seront plus approfondis et réduits à une fonction utilitariste. La formation citoyenne et sociale émancipatrice est abandonnée. C'est un mépris profond pour les jeunes et pour les personnels de la voie professionnelle.

#### → FAMILLES DE MÉTIERS = RÉDUCTION DES DIPLOMES

Après la 2<sup>ème</sup>, le ministre annonce généraliser ces familles en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> pour diminuer le nombre de diplômes. L'étape suivante sera l'augmentation du temps en entreprise pour glisser vers l'apprentissage généralisé et former nos élèves à un emploi plutôt que de les préparer à un métier et une vie sociale.



#### → CO-INTERVENTION ET CHEF D'ŒUVRE

Le ministre Blanquer veut imposer ces dispositifs pour « donner du sens ». C'est nier le travail quotidien des PLP ! L'objectif est d'aborder les savoirs généraux par leur utilité à la pratique professionnelle et d'imposer des pratiques pédagogiques aux enseignantes.

Pour un service  
public  
d'éducation de  
qualité.  
Non à la réforme  
de la voie  
professionnelle



# La voie professionnelle dans la presse



## Voie professionnelle : les programmes rejetés par le CSE

Le Conseil supérieur de l'éducation, réuni hier 21 mars, a rejeté les projets de programmes d'enseignement général pour les CAP et baccalauréat professionnels. Les attitudes des organisations syndicales sont toutefois sensiblement différentes. Le SNUEP-FSU a quitté la salle, le SE-UNSA est resté pour voter contre, le SNETAA-FO n'a pas pris part au vote.

**Dans un communiqué, le SNUEP** dénonce "une fois de plus la précipitation avec laquelle les projets de programmes de la voie professionnelle ont été conçus", en "moins de deux mois" tandis que "les organisations syndicales ont été consultées à la hâte dans des réunions où ont pu être abordés jusqu'à 6 programmes en même temps", tandis que "la consultation des enseignant·e·s n'a pas été non plus satisfaisante", d'autant que "les résultats n'en ont pas été diffusés en amont de ce CSE" et que n'ont été prise en compte qu' "une infime partie" des modifications demandées lors de la réunion de la commission spécialisée des lycées, les 12 et 13 mars. Le SNUEP ajoute que "le code de l'éducation prévoit que les programmes soient publiés au moins un an avant leur application", mais que, dans le cas présent, "les enseignant·e·s n'auront que quelques semaines pour se les approprier".



21 mars 2019

## Etats généraux de la voie professionnelle le 6 avril

Le collectif "Touche pas mon lycée pro" organise au Sénat le 6 avril une journée de réflexion sur l'avenir de l'enseignement professionnel. Au programme des interventions d'historiens et de sociologues sur la nature de l'enseignement professionnel, des témoignages sur ce qui ne va pas avec la réforme et des propositions pour une école émancipatrice.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/03/21032019Article636887502142416952.aspx>



## Lycées professionnels : vers une baisse drastique des effectifs de la filière gestion-administration

[https://www.lemonde.fr/education/article/2019/03/21/lycees-professionnels-vers-une-baisse-draستique-des-effectifs-de-la-filere-gestion-administration\\_5439182\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2019/03/21/lycees-professionnels-vers-une-baisse-draستique-des-effectifs-de-la-filere-gestion-administration_5439182_1473685.html)



## La réforme du lycée professionnel inquiète les enseignants / 22 mars 2019.

[https://www.lemonde.fr/education/article/2019/03/21/la-reforme-du-lycee-professionnel-inquiete-les-enseignants\\_5439175\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2019/03/21/la-reforme-du-lycee-professionnel-inquiete-les-enseignants_5439175_1473685.html)



22 mars 2019

## Professionnel : Quatre syndicats claquent la porte du CSE

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/03/22032019Article636888371129793059.aspx>



26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux [snuempaquitaine@gmail.com](mailto:snuempaquitaine@gmail.com) 05 56 68 98 91 [www.bordeaux.snuep.fr](http://www.bordeaux.snuep.fr)

## CTA du 18/03/19 : - 36 postes, un lourd bilan pour les PLP

Lors du CTA du 18 mars 2019, Monsieur le Recteur nous a présenté sa copie sur les créations et suppressions de postes. Comme nous l'avons dénoncé au précédent CTA, l'Académie de Bordeaux doit rendre 69 postes d'enseignants au ministère. **Pour les PLP le bilan, entre les suppressions et les créations de postes se soldent par une perte de 36 postes de PLP.** Dans notre déclaration et en séance, nous avons dénoncé le massacre de la voie professionnelle. Nous avons pointé le début des effets dévastateurs de la réforme en disant toute notre inquiétude concernant la montée en charge en classe de 1<sup>ère</sup> et terminale pour les 2 années à venir. Nous avons aussi fait remarquer que les suppressions auraient pu être encore plus importantes si la plupart des LP n'avaient pas essayé de sauver les postes en créant notamment des compléments de services. La mise en application des nouvelles grilles horaires et les diminutions d'heures pour les SEGPA sont les causes réelles de ces suppressions. Certains syndicats, qui ont accompagné ces grilles, vous diront que c'est faux, que c'est dû à la baisse des effectifs ! Donc si nous suivons ce raisonnement, nous avons 36 postes de PLP en moins parce qu'il y aura 206 élèves de plus l'année prochaine en LP (document du CTA du 21/01/19) !!! Soyons sérieux !

Depuis le début des discussions sur la « réforme » de la voie professionnelle, nous vous alertons sur tous les dangers et notamment sur les pertes de postes qu'elle va engendrer. Malheureusement nous ne sommes qu'au début du processus et le risque des suppressions sera encore plus grand dans les 2 ans à venir si nous ne nous mobilisons pas !

### Mouvement des contractuels

Vous trouverez sur notre [Espace Contractuels](#) la circulaire académique et ses annexes et n'hésitez pas de contacter nos commissaires paritaires pour toute information complémentaire.

**Fiche de suivi : à télécharger** et à nous retourner par mail accompagné de l'accusé de réception. Ce dernier document sera transmis à votre établissement à partir du 2 avril, il devra être complété et éventuellement modifié à l'encre rouge, puis daté, signé et accompagné des justificatifs.

### Mouvement Intra : clôture le 25 mars

- Le serveur SIAM fermera le lundi 25 mars 2019 à midi.
- Retour des confirmations avec les pièces justificatives : le mercredi 27 mars 2019
- La fiche de suivi Snuep : [à télécharger ici](#)

Cette fiche à compléter et à nous retourner avec l'accusé de confirmation et les différents justificatifs (Snuep 26 rue Paul Mamert 33800 ou par mail [snuepaquitaine@gmail.com](mailto:snuepaquitaine@gmail.com))